

- 
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal).
  - ❖ Trois citoyens étaient présents dans la salle.
  - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée vers 20 h 15.
- 

## Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Portrait des demandes / plaintes
3. Marquage des voies
4. Archéologie
5. Ruelle Cazalais et allée des Tanneries – retour sur la consultation
6. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
  - Secteur Centre
  - Secteur Ouest
  - Secteur Sud
  - Secteur Est
7. Période de questions
8. Clôture de la rencontre

## Liste des participants

| <b><i>Citoyens membres du comité (CMC)</i></b>                 |   |
|--|---|
| M. Samuel Bergeron   |   |
| M. Martin Lajeunesse   |   |
| Mme Viviane Rochon   |   |
| M. Derek Robertson   |   |
| <b><i>Ministère des Transports (MTQ)</i></b>                   |   |
| Mme Sandra Sultana   | Directrice générale des grands projets Turcot et du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine                      |
| Mme Candice Lospied  | Directrice - Direction du grand projet Turcot   |
| Mme Cynthia Martin   | Conseillère en communication - Service des communications métropolitaines et des projets stratégiques       |
| <b><i>KPH Turcot (KPHT)</i></b>                                |   |
| M. Olivier Beaulieu  | Directeur   |
| <b><i>Ville de Montréal (VdM)</i></b>                          |   |
| Mme Sarah Elaraby  | Ingénieure – Division des grands projets  |
| <b><i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i></b> |   |
| M. Robert Beaulieu   | Sécurité routière – poste de quartier 15  |
| <b><i>National</i></b>   |   |
| M. Pierre Guillot-Hurtubise                                    | Vice-président principal et leader, Affaires publiques et acceptabilité sociale (animation de la rencontre) |

## Présentation du MTQ et de KPH Turcot

Pour prendre connaissance des présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage Sud-Ouest](#) du site Web Turcot.

## Période de questions sur les présentations

Un retour sera fait sur les demandes avec un astérisque (\*) lors des prochaines rencontres du comité. [Les suivis effectués à la suite du comité ont été ajoutés en bleu.](#)

- Demande de mettre des délinéateurs en plus du marquage temporaire l'hiver. **(Derek Robertson)**
  - Réponse KPH Turcot : Ce n'est pas envisageable, puisque sur une chaussée mouillée et froide, les délinéateurs vont se décoller et se retrouver un peu partout sur la chaussée créant davantage de confusion.
- Mentionne que le choix du marquage permanent est un bon choix. Il demande s'il s'agit d'un choix de KPH Turcot ou du Ministère. **(Derek Robertson)**
  - Réponse KPH Turcot : Il s'agit d'une exigence du Ministère au contrat conception-construction.
- Indique que les automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse de 50 km à l'heure sur l'autoroute dans le secteur du projet. Demande de la présence policière. **(Martin Lajeunesse)**
  - Réponse Ministère : La Sûreté du Québec est au fait de la situation. Il y a de la présence policière, mais pas de manière constante.
- Remercie pour la consultation de la ruelle Cazalais et de l'allée des Tanneries. Il indique toutefois que la largeur de la butte est problématique. Il réitère la demande de la remplacer par une demi-butte, soit un mur du côté du CN et une pente du côté des citoyens avec un muret de pierres. Il ajoute que la butte pourrait entraîner une problématique de sécurité. Finalement, il dit que plusieurs personnes promènent leur chien sur ce terrain et qu'un parc canin serait une bonne idée. **(Derek Robertson)**
  - Réponse Ministère : Ces commentaires ont été notés lors de la consultation et seront regardés.
- Aimerais savoir à quoi va servir le lien A-6 dans le secteur Angrignon à la fin du projet. (p.12 de la [présentation](#)) \* **(Martin Lajeunesse)**
  - Réponse Ministère : Cela sera présentée au prochain comité.
- Demande qui s'occupera de l'aménagement paysager le long de l'autoroute 15 dans le secteur Côte-Saint-Paul et ce qui est prévu. **(Derek Robertson)**
  - Réponse KPH Turcot : L'aménagement dans le secteur est sous la responsabilité de la Ville. KPH Turcot réalise l'aménagement de l'emprise du Ministère mais l'aménagement des terrains résiduels relève de la Ville.
  - Réponse Ville : La conception de l'aménagement est en cours et les travaux seront faits après le projet Turcot.

- Pour le bassin de rétention dans le cœur de l'échangeur, aimerait savoir si le Ministère a regardé la possibilité d'une problématique de sécurité lors de la migration des oiseaux. \* **(Derek Robertson)**
  - Réponse Ministère : Aucune analyse particulière n'a été effectuée. Toutefois, étant donné la localisation du bassin de rétention au centre de l'échangeur (circulation et bruit en continu) et sa faible superficie (comparée à des plans d'eau comme le canal de Lachine), il est peu probable qu'il soit attractif pour les oiseaux se déplaçant en colonies.
- Demande quand les pistes cyclables sur le boulevard De La Vérendrye et la rue Saint-Jacques seront ouvertes. \* **(Derek Robertson)**
  - Réponse KPH Turcot : Les deux pistes cyclables devraient être ouverte vers la fin de l'été 2020.
- Demande s'il y aura encore cette année des fermetures sur la piste cyclable du canal de Lachine dans le secteur du pont. **(Derek Robertson)**
  - Réponse KPH Turcot : Oui, des fermetures seront requises d'un côté ou de l'autre du canal pour terminer la construction du pont. Donc, l'alternance se poursuivra durant l'été 2020.
- Suggère un mur de végétaux pour couper le bruit dans le secteur de l'allée des Tanneries **(Citoyen)**
  - Réponse Ministère : Cette option n'est pas possible dans ce secteur, mais il y aura plusieurs murs végétalisés dans le projet Turcot.
- Demande qu'on ajoute des panneaux indiquant le nombre de voies aux endroits où le marquage temporaire ne tient pas. **(Citoyen)**
  - Réponse KPH Turcot : Il y a déjà des pancartes orange installées dans les secteurs problématiques.
- Demande si le choix de la végétation dans le secteur du projet Turcot a été fait afin d'attirer des pollinisateurs. \* **(Citoyen)**
  - Réponse Ministère : Dans un premier temps, le choix des végétaux a été fait en fonction de leur résistance face aux conditions difficiles (embruns salins, sécheresse, etc.) qui prévalent dans les emprises routières. La diversification des espèces était aussi un objectif poursuivi. Dans ce sens, la présence d'une plus grande diversité d'espèces de végétaux devrait favoriser les pollinisateurs.
- En lien avec les fouilles archéologiques actuelles, aimerait savoir si des endroits peuvent être maintenus à découvert pour la postérité. **(Citoyen)**
  - Réponse Ministère : Non, car ils sont situés sous les infrastructures des routes. Les vestiges ne peuvent pas être conservés. Ces découvertes sont documentées et viendront enrichir les connaissances acquises.
- Demande un panneau à l'entrée du village des Tanneries lors de la fermeture de l'intersection Desnoyers / Saint-Jacques pour éviter que les automobilistes arrivent dans un cul-de-sac. **(Citoyen)**

- Réponse KPH Turcot : L'installation d'un panneau est prévue.

## Ville de Montréal

- Demande si des bollards seront installés pour délimiter la piste cyclable sur la rue De Coucelle au sud de la rue Saint-Jacques \* **(Samuel Bergeron)**
  - Réponse Ville : Il n'est pas prévu d'ajouter des bollards pour distinguer l'aménagement des vélos de la rue. Bien qu'existant à certains endroits, ceci n'est pas une pratique courante compte tenu des coûts élevés d'entretien que cela entraîne.
- Indique que pour le 680, rue De Courcelle, les camions de livraison et d'entretien n'auront plus accès à l'édifice si des bollards sont installés. Demande si la Ville a une solution à la problématique. \* **(Samuel Bergeron)**
  - Réponse : La Ville ne prévoit pas installer des bollards.
- Demande les étapes des travaux de la Ville sur la rue Notre-Dame Ouest après le projet Turcot. **(Derek Robertson)**
  - Réponse Ville : La ville vient faire les travaux de parachèvement dans deux secteurs : entre l'échangeur Angrignon et le boul. Pullman pendant 2 ans et des travaux d'une durée d'un an entre le boul. Pullman et l'échangeur Turcot. Les travaux de réfection à l'est de l'échangeur n'ont pas été retenus.
- Demande s'il est possible pour la ville de faire les travaux plus rapidement sur la rue Notre-Dame Ouest. **(Derek Robertson)**
  - Réponse Ville : Malheureusement, les budgets actuels ne le permettent pas, car il faudrait payer des heures supplémentaires. Elle ajoute que vu l'ampleur du chantier, les délais sont bons.

### **Prochaine rencontre du comité de bon voisinage du Sud-Ouest**

**Date** : Mai-juin 2020 – date à venir

**Heure** : 19 h à 21 h

**Lieu** : Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique (75, rue du Square-Sir-George-Etienne-Cartier)